

NOTES SUR LES ESPÈCES LAMARCKIENNES D'ANTIGONA
(MOLL. LAMELLIBR.).

PAR ED. LAMY ET E. FISCHER-PIETTE

Parmi les *Venus* de LAMARCK (1818, *Anim. s. vert.*, t. V) neuf espèces se classent dans le genre *Antigona* SCHUMACHER, 1817 = *Omphaloclathrum* MÖRCH, 1853.

Trois appartiennent au sous-genre *Periglypta* JUKES-BROWNE, 1914 : *V. puerpera* L., *V. reticulata* Lk., *V. corbis* Lk. ; une au sous-genre *Clausina* BROWN, 1827 : *V. verrucosa* L. ; quatre au sous-genre *Ventricola* RÖMER, 1857 : *V. rugosa* Ch., *V. casina* L., *V. discina* Lk., *V. crebrisulca* Lk. ; une au sous-genre *Circomphalus* MÖRCH, 1853 : *V. plicata* Gm.

VENUS PUERPERA Linné.

LAMARCK (p. 594) a réuni, sous le nom de *V. puerpera*, deux espèces différentes.

Pour la variété [2], il cite les figures 2 *a-b* de la planche 278 de l'*Encyclopédie Méthodique*, qui, d'après DESHAYES (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 234), concordent parfaitement avec la description donnée par LINNÉ (1767, *Mantissa Plant.*, *Regni Anim. App.*, p. 545) : cette forme [2] est donc le *V. puerpera* typique.

Elle est représentée au Muséum national de Paris par deux échantillons déterminés par LAMARCK et rapportés d'Australie par PÉRON et LESUEUR (1803) : ils mesurent respectivement 97 × 80 et 60 × 55 mm.

Ce *V. puerpera*, qui est le type du sous-genre *Periglypta* JUKES-BROWNE, 1914, est une coquille Indo-Pacifique à lamelles concentriques élevées, crénelées par des costules radiales : intérieurement elle est d'un blanc jaunâtre, avec une tache violacée peu foncée sur l'impression musculaire postérieure.

Au contraire, dans la forme [1] de LAMARCK les lamelles concentriques sont courtes et l'intérieur est d'un rose safrané, quelquefois carnéolé : chez quelques individus tout le côté postérieur est orné d'une grande tache d'un brun-violet ; cette coquille correspond aux figures 1 *a-b* de cette pl. 278 de l'*Encyclopédie* : or celles-ci,

d'après SOWERBY (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 704, pl. CLII, fig. 5), représentent le *V. magnifica* HANLEY (1845, *P. Z. S. L.*, p. 21) : effectivement c'est un individu de cette dernière espèce, recueilli à Java par LESCHENAULT (1800) et mesurant 98 millimètres en largeur et en hauteur, qui, dans la collection du Muséum, a été étiqueté *V. puerpera* par LAMARCK.

Le *V. lacerata* HANLEY (1844, *P. Z. S. L.*, p. 162 ; 1856, *Cat. Rec. Biv. Sh.*, p. 300, pl. XVI, fig. 23) est regardé par JUKES-BROWNE (1914, *Proc. Malac. Soc. London*, XI, p. 72) comme n'étant probablement qu'une variété de *V. puerpera*.

VENUS RETICULATA Lamarck.

LINNÉ a donné le nom de *V. reticulata* à une forme bien caractérisée dans le *Museum Ludovicæ Ulricæ*, p. 503, où il dit que la charnière en est jaunâtre, et elle a été figurée par CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 367, pl. 36, fig. 382-384).

Mais, d'après DESHAYES (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 336), cette espèce Linnéenne ne concorde nullement avec le *V. reticulata* de LAMARCK (p. 595), qui a confondu, sous ce nom, deux formes différentes.

L'une correspond au jeune du *V. puerpera* L. : elle est représentée au Muséum de Paris par deux individus étiquetés par LAMARCK et ayant respectivement pour dimensions 66 × 50 et 43 × 35 mm.

L'autre forme, qui est la variété [2], constitue une espèce bien distincte, à laquelle conviennent les fig. 7 a-b de la pl. 267 de l'*Encyclopédie* et les fig. 306 et 307 de CHEMNITZ (1782, *loc. cit.*, p. 310, pl. 29)¹, qui ont été identifiées par L. PFEIFFER (1869, *Conch. Cab.*, 2^e éd., *Veneracea*, p. 142) au *V. lamellaris* SCHUMACHER (1817, *Essai nouv. syst. habit. Vers test.*, p. 155, pl. XIV, fig. 2)².

Quant au véritable *V. reticulata* LINNÉ, c'est le *Venus corbis* de LAMARCK.

VENUS CORBIS Lamarck.

Comme nous venons de le dire, le *V. corbis* LAMARCK (p. 595), à charnière d'un rouge orangé, est le véritable *V. reticulata* LINNÉ (1758, *Syst. Nat.*, ed. X, p. 687 ; 1764, *Mus. Ludov. Ulr.*, p. 503).

1. Ces figures 306-307 ont été citées avec un point d'interrogation par LAMARCK pour son *V. subrostrata*. Quant aux figures 304-305, elles représenteraient, selon DESHAYES (1835, *loc. cit.*, p. 342), un jeune *V. puerpera* L. et, d'après PFEIFFER (1869, *Conch. Cab.*, 2^e éd., *Veneracea*, p. 141), l'*Antigona Listeri* GRAY.

2. A ce *V. lamellaris* SCHUMACHER (qu'il ne faut pas confondre avec le *V. lamellata* LAMARCK) sont identiques le *Dosina Lamarcki* GRAY (1838, *Analys.*, VIII, p. 308) et le *Venus subrostrata* REEVE [non LAMARCK] (1863, *Conch. Icon.*, pl. XIV, fig. 54).

E.-A. SMITH (1891, *P. Z. S. L.*, p. 424) a fait remarquer que les spécimens de *V. reticulata* recueillis dans la Mer Rouge offrent cette particularité d'avoir les dents de la charnière blanches et non rouges, ainsi qu'elles le sont ordinairement dans cette espèce : sous tous les autres rapports, ils correspondent à la forme typique. Cependant le Dr JOUSSEAUME (1930, in LAMY, *Bull. Mus. Paris*, 2^e s., II, p. 224) a cru devoir les séparer, sous le nom de *V. reticulina*, comme constituant une espèce distincte : parmi de nombreux exemplaires, il en a d'ailleurs recueilli deux sur la charnière desquels il existe quelques taches d'un rouge lie de vin.

A ce *V. reticulata* L. de la faune Indo-Pacifique a été identifié à tort le *V. Listeri* GRAY [*Dosina*] (1838, *Analyst*, VIII, p. 309), qui, d'après DALL (1903, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXVI, p. 372), est une espèce de la Floride et de toute la mer des Antilles.

Parmi les coquilles figurées par SOWERBY sous ce nom de *V. Listeri*, celle qui correspond à sa figure 7 (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 705, pl. CLII) a reçu de DESHAYES (1853, *P. Z. S. L.*, p. 3) le nom de *V. crispata* : c'est une espèce de Zanzibar, de Mergui et des Tuamotu et c'est probablement elle qui a été confondue avec le *V. Listeri* des Antilles.

Une autre coquille regardée par SOWERBY (1853, *loc. cit.*, pl. CLII, fig. 6) comme une variété de *Listeri* a été élevée par DESHAYES (1853, *ibid.*, p. 3) au rang d'espèce distincte sous le nom de *V. clathrata*¹.

Enfin il ne faut pas confondre avec *V. reticulata* L. le *Venus resticulata* SOWERBY (1853, *loc. cit.*, p. 706, pl. CLIII, fig. 23), qui se distingue en ce que la sculpture concentrique très forte se présente sous forme de côtes épaisses plutôt que de lamelles.

VENUS VERRUCOSA Linné.

Le *V. verrucosa* LINNÉ (1758, *Syst. Nat.*, ed. X, p. 685), orné de rides concentriques fortes et munies de tubercules dans les régions antérieure et postérieure, est le type du sous-genre *Clausina* BROWN, 1827.

Le *V. Lemani* PAYRAUDEAU (1826, *Cat. Moll. Corse*, p. 53, pl. I, fig. 29-31) a été établi sur un jeune de cette espèce.

Dans la collection du Muséum de Paris, LAMARCK (p. 596) a étiqueté *V. verrucosa* quatre cartons :

Sur le 1^{er} est fixé un grand échantillon (62 × 54 mm.) ;

Le 2^e porte un individu (38 × 38 mm.) correspondant à la variété

1. Pour DESHAYES (1853, *Cat. Brit.*, p. 106), la figure 8 de SOWERBY est la seule convenant au véritable *Listeri*.

[2], chez laquelle les tubercules sont disposés en séries obliques divergentes ;

Sur le 3^e il y a deux coquilles (mesurant respectivement 40×34 et 29×26 mm.), dont la plus petite est indiquée comme correspondant à la variété [3] ;

Sur le 4^e se trouve le type (29×26 mm.) de cette variété [3], plus aplatie et moins tuberculeuse.

On ne voit pas comment LAMARCK a pu attribuer à ces deux variétés pour habitat la Nouvelle-Hollande : la seule forme exotique voisine du *V. verrucosa* est le *V. simulans* SOWERBY (1844, in DARWIN, *Geolog. Observ. Volcanic Islands*, App., p. 154), lequel, décrit d'après des exemplaires fossiles, a été retrouvé vivant aux îles du Cap Vert par DUNKER, qui l'a nommé *V. nodosa* (1853, *Index Moll. Guin. inf. coll. Tams*, p. 57), et également au Cap de Bonne-Espérance : cette espèce, qui se distingue par une sculpture plus grossière, est peut-être le *Chama clonisse* d'ADANSON (1757, *Hist. nat. Sénégal, Coquill.*, p. 216, pl. 16, fig. 1).

VENUS RUGOSA Chemnitz.

Le *Venus rugosa orientalis* CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 308, pl. 29, fig. 303), nommé *V. rugosa* par GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, éd. XIII, p. 3276) et *V. rigida* SOLANDER MSS. par DILLWYN (1817, *Descr. Cat. Rec. Sh.*, I, p. 164), a pour forme jeune le *V. cincta* CHEMNITZ (1782, *ibid.*, p. 372, pl. 36, fig. 387) : il est le type de la section *Ventricola* RÖMER, 1857.

Cette espèce se trouve dans l'Atlantique Américain, depuis la Floride jusqu'à Rio-Janeiro, et elle a été signalée, en outre, par DALL (1903, *Proc. U. S. Nat. Mus.*, XXVI, pp. 372 et 390) du golfe de Californie.

Dans la collection du Muséum de Paris se trouvent deux individus indiqués comme ayant été déterminés par LAMARCK : l'un ayant 75 mm. en largeur et en hauteur, l'autre mesurant 50×45 mm. ; le carton sur lequel est fixé le plus grand de ces spécimens porte une mention erronée, d'après laquelle il aurait été rapporté de Nouvelle-Hollande par PÉRON (1803).

VENUS CASINA Linné.

Le *Venus casina* Linné (1758, *Syst. Nat.*, éd. X, p. 685), représenté par CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 306, pl. 29, fig. 301-302), est une espèce de l'Atlantique et de la Méditerranée qui se distingue du *V. verrucosa* L. par sa forme moins renflée, ainsi que par sa

sculpture composée de stries rayonnantes très faibles et de lamelles concentriques élevées, non tuberculeuses, mais renversées du côté postérieur et développées en foliations plus ou moins frangées au bord.

Dans la collection du Muséum LAMARCK (p. 597) a étiqueté un individu de Sicile mesurant 55 × 49 mm.

DESHAYES (1853, *Cat. Brit. Mus.*, « *Veneridæ* », p. 101) a reconnu que le *V. Rusterucii* PAYRAUDEAU (1826, *Cat. Moll. Corse*, p. 52, pl. I, fig. 26-28) est un jeune de cette espèce.

Nous avons vu antérieurement (1937, *Bull. Mus.*, 2^e s., IX, p. 272) qu'à ce *V. casina* paraît pouvoir être rattaché comme variété le *Cytherea cygnus* LAMARCK (p. 590) : ce dernier a été assimilé par WEINKAUFF (1867, *Conch. Mittelmeer.*, I, p. 107) à la coquille figurée par BONNANI (1684, *Recreat. mentis et oculi*, p. 104, fig. 39) sous le nom de *Nux maris* et appelée par GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, ed. XIII, p. 3289) *Venus nux*.

VENUS DISCINA Lamarck.

Le *V. discina* LAMARCK (p. 596), établi sur une coquille du Cabinet de VALENCIENNES, a été réuni par DESHAYES (1853, *Cat. Brit. Mus.*, « *Veneridæ* », p. 101) au *V. casina* L. : BUCQUOY, DAUTZENBERG, DOLLFUS (1893, *Moll. mar. Roussillon*, II, p. 375) en font une variété Océanique (de taille moyenne 35 mm.), aplatie et pourvue de lamelles transverses égales et régulièrement espacées.

VENUS CREBRISULCA Lamarck.

LAMARCK (p. 597) cite pour cette espèce les figures 1 *a-b* de la pl. 276 de l'*Encyclopédie*.

Il admettait une variété [2] correspondant aux fig. 6 *a-b* de la pl. 275. DESHAYES a d'abord (1835, *Anim. s. vert.*, 2^e éd., VI, p. 340) admis que ces figures représentent une variété du *Venus casina* de nos côtes : ultérieurement (1853, *Cat. Brit. Mus.*, « *Veneridæ* », p. 102) il les a rapportées au *Venus rosalina* RANG (1834, *Mag. Zool. Guérin-Menev.*, II, pl. XLII) du Sénégal, dont les types se trouvent au Muséum de Paris : on pourrait donc établir la synonymie : *V. crebrisulca* LAMARCK = *V. rosalina* RANG.

SOWERBY (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 728, pl. CLXI, fig. 187-189) a figuré, sous le nom de *V. crebrisulca*, une coquille des Philippines et d'Australie, que DESHAYES (1853, *loc. cit.*, p. 100) a regardée comme différente de l'espèce de LAMARCK et qu'il a appelée *V. Jukesi*.

Quant au *Venus rosalina* PHILIPPI (1849, *Abbild. Conch.*, III, p. 81,

pl. X, fig. 1), ce n'est pas l'espèce de RANG, et DESHAYES (1853, *loc. cit.*, p. 102) a eu raison de l'identifier au *Venus affinis* SOWERBY (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 720, pl. 155, fig. 62).

VENUS PLICATA Gmelin.

D'après HANLEY (1855, *Ipsa Linn. Conch.*, p. 64), LINNÉ a confondu plusieurs espèces sous l'appellation de *Venus dysera*, mais ce nom doit être réservé à la coquille représentée dans la fig. K de la pl. 24 de D'ARGENVILLE (1742, *Conchyliologie*, t. I, p. 324) : c'est le *Venus plicata* de GMELIN (1791, *Syst. Nat.*, éd. XIII, fig. 3276), qui a appelé ainsi le *Venus foliaceo-lamellosa* CHEMNITZ (1782, *Conch. Cab.*, VI, p. 299, pl. 28, fig. 295-297) = *V. pacifica* (BOLTEN) RÖDING (1798, *Mus. Bolten.*, p. 183).

Deux cartons de la collection du Muséum de Paris ont été étiquetés *V. plicata* par LAMARCK : sur l'un est fixée une grande valve droite (69 × 62 mm.), tandis que l'autre porte deux jeunes spécimens (34 × 30 et 15 × 14 mm.).

C'est la seule espèce vivante de la section *Circomphalus* MÖRCH, 1853, et elle habite la côte Ouest-Africaine (et non l'Océan Indien, comme le croyait LAMARCK).

Sous le nom de *Venus dysera* CHEMNITZ a représenté deux coquilles différentes de celle de Linné :

l'une (fig. 287-290) est le *Venus cancellata* L. = *ziczac* L., qui vit dans l'Atlantique Américain ;

l'autre (fig. 291-292), qui est le *V. dysera* de SOWERBY (1853, *Thes. Conch.*, II, p. 723, pl. CLVII, fig. 119), se trouve dans les mers de Chine et doit, d'après CROSSE et P. FISCHER (1889, *Journ. de Conchyl.*, XXXVII, p. 293), prendre le nom de *V. isabellina* PHILIPPI (1849, *Abbild. Conch.*, III, p. 83, pl. X, fig. 5).